



# RÈGLEMENT DU TRIATHLON DE SAINT CYPRIEN

Le règlement général est celui établi par la FF Tri. Chaque concurrent se doit de le connaître et de l'appliquer. Les épreuves enfants disposent de leur propre règlement. Merci de bien vouloir le consulter en cas de participation à ces épreuves.

**Les concurrents acceptent de se soumettre aux instructions des officiels et aux décisions des arbitres. Les sanctions sont celles prévues dans le cadre du règlement de la FF Tri (voir annexe p.2)**

La reconnaissance du parcours est recommandée.

**La participation au briefing est obligatoire.**

Ils doivent connaître les parcours et suivre entièrement les parcours balisés par l'organisateur. S'ils quittent le parcours, ils sont tenus de revenir par ses propres moyens à l'endroit même où ils l'ont quitté. Dans toutes les d'erreur de parcours, seul le concurrent est responsable.

Sur les courses XS et S les vélos de route et les VTT sont autorisés.

Le port de la combinaison est soumis à la décision du corps arbitral conformément à la réglementation générale de la FF Tri.

L'organisateur est titulaire d'une licence manifestation établie par la FF Tri. Il bénéficie de la garantie RC et accident corporel pour toute personne

volontaire bénévole ou organisatrice non licenciée. Les concurrents sont assurés dans le cadre de leur licence ou carte journée. .

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés ou pass journée compétition. L'épreuve XS est accessible à partir de la catégorie Benjamin/Benjamine (sous réserve d'être capable d'évoluer en route ouverte). L'épreuve S est accessible à partir de la catégorie Cadet/Cadette.

Le titulaire d'une licence ou pass journée bénéficie de la garantie RC et dommages corporels dans le cadre du contrat multi-péril de FF Tri. La garantie de base ne garantit pas les dommages éventuels au vélo.

**Seuls les bulletins d'inscriptions complets seront enregistrés.**

**Date limite d'inscription : 16 octobre 2022.**

**Pas d'inscription par téléphone, mail ou fax.**

**Une majoration de 5€ sera appliquée pour les inscriptions le jour J.**

Le jour de l'épreuve, les concurrents devront être en possession de leur licence FF Tri ou d'une attestation de licence en cours émanant de la ligue.

**Les concurrents non-licenciés devront faire la demande d'une carte journée ou pass journée compétition (voir bulletin d'inscription) accompagnée d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition de moins d'un an.**

Le jour de l'épreuve chaque candidat devra émarger une feuille de présence en présentant sa pièce d'identité. L'organisateur fournira, le bonnet de natation, un dossard, une plaque de cadre type cycliste et une étiquette de casque.

**Le porte dossard est obligatoire.**

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables des incidents, vols, dégâts, pouvant survenir aux équipements matériels en dehors des dispositions réglementaires.

En aucun cas un accompagnateur ne pourra faire valoir de droits quelconques

vis à vis de l'organisateur.

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou modifier l'épreuve. Les modifications ne donnent pas droit au remboursement du coût de l'inscription. La partie natation pourra être remplacée par une épreuve de course si les conditions de mer sont défavorables.

En cas d'absence à la remise des prix aucune récompense ne pourra être réclamée. Le déroulement horaire susceptible de modifications selon contraintes d'organisation.

SANCTION	RAISON	INFORMATION À L'ATHLÈTE		EFFET
<b>Avertissement Verbal</b>	La faute est sur le point d'être commise	Sifflet + N° Dossard	Motivation de l'avertissement	
<b>Carton Jaune « Stop&amp;Go »</b>	<i>Mise en conformité la faute pouvant être corrigée</i>	Sifflet + N° Dossard + Carton	- Annoncer « Stop », motiver la sanction - Remise en conformité de l'athlète - Annoncer Go pour faire repartir l'athlète	
<b>Carton Bleu</b>	Uniquement sur la partie Cycliste pour une faute d'Aspiration-Abri	Sifflet + N° Dossard + Carton	Annoncer « Pénalité »	Zone de pénalité
<b>Carton Rouge Disqualification</b>	- La faute ne peut être corrigée - Transgression évidente - Refus de se conformer aux injonctions de l'arbitre	Sifflet + N° Dossard + Carton	Annoncer « Disqualifié », motiver la sanction, récupérer le dossard puis demander de stopper la course	Arrêt de la course
<b>Carton Rouge Mise Hors Course</b>	- Rattrapé - éliminé - Temps limite - Concurrent isolé (au sas contrôle «contre la montre/équipe»)	Sifflet + N° Dossard + Carton	Annoncer « Hors course », motiver la sanction, récupérer le dossard puis demander de stopper la course	Arrêt de la course
<b>Disqualification automatique</b>	- 2 Cartons bleus sur Distance XXS à M - 3 Cartons bleus sur Distance L à XXL - Absence de Dossard à l'arrivée - Non respect du nb de tours - Pénalité non effectuée	Pas d'information		Disqualification